

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 15 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2^{ème} extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 juin 2021

Date affichage : 16 juin 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 13 Pour : 13

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER et Didier MOUCHEBOEUF

Etaient excusés : Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER et Marc LIONARD

Etait absente : Nathalie CHATEFAU

Madame Sophie BRODUT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : **Gîtes communaux – Tarif électricité à compter du 1^{er} juillet 2021**

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que les gîtes communaux sont loués par la commune pendant la période du 1^{er} septembre au 30 juin de chaque année en dehors des périodes de location des Gîtes de France.

Il précise que le tarif de location est fixé hors charges.

Il y a lieu de fixer le tarif de consommation d'électricité à compter du 1^{er} juillet 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** les tarifs de consommation d'électricité à compter du 1^{er} juillet 2021, comme suit :
 - ✓ Heures plaines : 0,18 euros TTC/kwh
 - ✓ Heures creuses : 0,14 euros TTC/kwh

- **CHARGE** Monsieur Le Maire d'effectuer les formalités et signatures relatives à ces tarifs.

**Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF**

